

<b>Zeitschrift:</b>	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
<b>Herausgeber:</b>	Aînés
<b>Band:</b>	5 (1975)
<b>Heft:</b>	12
 <b>Artikel:</b>	Genève : on nous communique : le groupe GAMMA lance un cri d'alarme
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-830169">https://doi.org/10.5169/seals-830169</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*saire.* Un appareil trop faible, bien sûr, n'est d'aucune utilité ; il ne fait que boucher l'oreille. Un appareil trop puissant peut être tout aussi gênant. Il sifflera trop facilement et surtout, la résonance entravera l'écoute.

— L'acousticien se doit de prendre en considération également les *bandes de fréquences* à amplifier. Cela peut sembler bien abstrait, mais prenons un petit exemple. Si un sujet, comme beaucoup de personnes âgées, entend encore presque normalement les sons graves, par contre très mal les sons aigus, on choisira parmi les appareils qui amplifient surtout les sons aigus et non les sons graves. On comprendra ainsi toute l'importance d'un audiogramme (schéma de votre ouïe).

— L'acousticien doit tenir compte du fait que, selon le genre de surdité, les oreilles malades sont souvent plus sensibles au bruit que la normale. Pour pallier cet inconvénient, certains appareils sont munis de *dispositifs spéciaux*.

Leur réglage, très subtil, demande une grande expérience.

— Finalement, chaque marque d'appareil a sa propre *tonalité* que le patient trouvera plus ou moins agréable, et ceci indépendamment de la qualité (de fabrication) et des critères énoncés plus haut. Pour trouver le meilleur, il n'y a qu'une solution : des *comparaisons systématiques*. Et l'on comprendra alors aisément pourquoi tout fournisseur agréé par l'Assurance invalidité se doit de tenir en stock au moins cinq marques d'appareils acoustiques et que pour un appareillage sérieux, il y a lieu de prévoir au minimum deux ou trois séances dans une cabine insonore.

#### En conclusion

- Une visite chez un spécialiste des oreilles est indispensable ;
- les séances chez l'acousticien pour comparer les différentes marques d'appareils le sont également.

Tout aussi important est un climat de confiance entre le patient et l'acousticien. Le patient doit pouvoir être convaincu que l'acousticien utilisera tout son savoir et tout son art pour tirer le meilleur profit de ses restes auditifs et, chose capitale, qu'il est disposé à y consacrer tout le temps nécessaire.

Le début de l'appareillage demande une collaboration active de la part du patient. Lorsqu'il commencera à porter un appareil, il devra souvent redécouvrir le monde sonore qui l'entoure. Il réentendra peut-être des bruits dont il n'avait plus souvenir : des pas, le tic-tac de l'horloge, le crissement du papier, etc. L'acousticien lui montrera alors comment procéder pour s'habituer petit à petit à cette « abondance » de sons nouveaux, l'assistera et l'encouragera.

Jusqu'au jour où le dur d'ouïe pourra dire : « C'est l'appareil qu'il me faut, je ne peux plus m'en passer. »

S. E. S.

## GENÈVE

# On nous communique : le Groupe GAMMA lance un cri d'alarme

#### Origines

Le Comité européen d'action gérontologique Groupe GAMMA, créé en juin 1974, est né de la volonté d'un certain nombre de personnes de créer un club de réflexion et d'action en mettant en commun leur expérience gérontologique respective.

#### Finalités

Rechercher des solutions, proposer des moyens, susciter l'application de mesures permettant de

- maintenir la personne âgée dans son contexte naturel de vie,
- retarder l'entrée dans l'âge de la dépendance,
- éviter un vieillissement accéléré de l'individu et de la société.

#### Objectifs

- Diffuser l'information sur le développement humain et l'avance en âge.
- Proposer des actions expérimentales préventives.
- Favoriser la recherche en « gérontologie ».
- Mettre en place un mouvement pour l'intégration des âges.
- Promouvoir l'accès des jeunes aux recherches et professions gérontologiques.

#### Moyens

Un secrétariat, le CREDIS.

— Des réunions plénières périodiques (2 à 3 par an).

— La constitution d'un sous-groupe de travail pour chacun des objectifs définis ci-dessus. Réunions de ces sous-groupes (périodicité variable).

— Des contacts au plan international avec les Nations Unies, la CEE, l'OMS, le BIT, le CIPIS (Centre international pour l'information sociale, Saint-Pierre-d'Aoste), l'Union des capitales des communautés européennes, etc.

#### Bilan à ce jour

- Journées d'information gérontologique, Aoste, 3-4 mai 1975.
- Liaison entre le secrétariat du Groupe GAMMA et le Centre international pour l'information sociale de Saint-Pierre-d'Aoste.
- Sensibilisation de l'opinion publique par la diffusion par voie de presse, au niveau national, du texte d'un « Cri d'alarme » lancé par le Groupe GAMMA.

#### Projets

- Mise au point de « circuits gérontologiques » en Europe.
- Création d'un groupe « GAMMA-JEUNES ».
- Harmonisation, sur le plan européen, des programmes de formation gérontologique.

— Projet d'action expérimentale — dit « Utopie » — visant, dans un secteur géographique donné, à effectuer une étude de l'ensemble de la population et de la situation des personnes âgées en particulier, ainsi qu'un inventaire des besoins de ces dernières et des moyens de les satisfaire.

Lors d'une réunion à Genève, les 1er et 2 mai 1975, le groupe GAMMA a décidé d'alerter l'opinion publique et les gouvernements sur plusieurs points dont il ne semble pas qu'une conscience suffisante soit prise :

- le vieillissement des populations européennes atteint actuellement un point critique ;
- la tendance à l'abaissement uniforme de l'âge de la retraite déséquilibre gravement notre société ;
- l'accroissement de la dépendance physique et psychique des personnes âgées pose des problèmes économiques et sociaux bientôt insurmontables ;
- l'excès de la prise en charge rend le vieillard dépendant et porte atteinte à sa dignité ;
- il existe une grave carence au niveau de la formation et un manque de polyvalence du personnel social s'occupant des personnes âgées.

Secrétariat CREDIS  
22, route de la Chapelle,  
1212 Grand-Lancy  
Tél. (022) 42 68 10